

Arc-En-Ciel, les couleurs du rêve dans un ciel d'enfant



SOMMAIRE

- 1 Une belle histoire
- 2 Les rêves des enfants
- 3 Une étape importante : la reconnaissance d'utilité publique
- 4 Pourquoi Arc-En-Ciel ?
- 5 Les parrains
- 6 Comment nous aider ?



1 Une belle histoire

2008
Plus de 650
rêves réalisés

Septembre
1991

Création de l'association Arc-En-Ciel

Arc-En-Ciel voit le jour à Seyssel (dans l'Ain). Ce projet est d'abord porté à l'approbation du corps médical, mais se heurte au scepticisme des médecins soucieux d'éviter aux enfants une possible déception. Le Dr Bouffet, pédiatre en cancérologie, est le premier à croire en ce formidable défi. Il pense, en effet qu'un peu de bonheur dans la vie de ces petits enfants peut leur redonner l'envie de se battre contre la maladie et les aider à prendre le chemin de la guérison.

Décembre 1991 > Rencontre avec le parrain, Nicolas Hulot

Le premier rêve se réalise, Frédéric participe au tournage d'Ushuaïa.

1992 > Sophie Marceau devient la marraine

Sophie Marceau reçoit Estelle sur un tournage. Touchée par sa rencontre, elle décide de participer à l'aventure.

1993 > Médaille d'Honneur de la région Rhône-Alpes

En hommage à son action, Arc-En-Ciel se voit recevoir cette médaille.

Mars 1999 > Parution du premier numéro du journal d'Arc-En-Ciel « Rêves de Mômes »

« Rêves de Mômes » est destiné à informer les membres de l'association et à remercier les donateurs, renforçant ainsi la chaîne de solidarité créée autour d'Arc-En-Ciel.

Septembre 2001 > Arc-En-Ciel fête ses dix ans

Au Palais des Congrès de Lyon en présence des deux parrains, Nicolas Hulot et Sophie Marceau, et du Sénateur-Maire de Lyon, Gérard Collomb.

Jun 2004 > Après 13 ans et plus de 450 rêves réalisés, l'association Arc-En-Ciel est reconnue d'utilité publique*.

* Association reconnue d'utilité publique par décret en juin 2004 J.O. n° 140 du 18 juin 2004 p. 10907

2006

Pour ses 15 ans, plus de 600 rêves réalisés, Arc-En-Ciel met en ligne une magnifique chanson et son Président, Alain Nesme, nous offre un livre magique et touchant : « Un rêve pour la vie » ! À découvrir...



C'est en visitant les services pédiatriques des hôpitaux que Monique et Alain Nesme décident de fonder l'association.



Ensemble, offrons du bonheur aux enfants qui souffrent



2 Les rêves des enfants

Arc-En-Ciel n'est pas une machine à rêves, sa singularité réside dans la qualité.

Chaque enfant a une journée qui lui est entièrement dédiée pour ce moment magique qu'est la réalisation de son rêve.

Il est entouré d'une attention toute particulière durant cette journée :

il est accompagné d'un de ses parents et d'un membre de l'association.

Un billet de train ou d'avion, une réservation d'hôtel, et l'aventure peut commencer, un jour pas comme les autres...

Quels sont les types de rêves les plus communs ?

Les 4 grandes catégories de rêves sont : les animaux, les stars, les parcs d'attractions, le sport. En plus de ceux-là, il y a ceux que nous appelons les «inclassables» comme une belle journée à la pêche ou le survol du Mont-Blanc en hélicoptère !

Qu'apporte la réalisation de son rêve à un enfant ?

Avant, beaucoup d'espoir, comme un enfant qui attend Noël...

Pendant, une journée de joie et de bonheur, le rêve vécu à travers les yeux et dans le cœur d'un enfant.

Après, c'est son histoire, c'est un moment unique de sa vie, c'est son rêve qu'il partage avec son entourage : il retrouve une nouvelle énergie...



Quelques rêves...

- **Sylvain** assiste à l'entraînement des astronautes
 - **Steven** survole New-York
 - **Nicolas** rencontre Mimie Mathy à Paris
 - **Juliette** part en croisière sur le Norway
 - **Arnaud** s'entraîne avec Eric Cantona à Manchester
 - **Sara** rencontre Claudia Schiffer à Paris
 - **Aurélié** découvre l'univers du cirque avec Arlette Gruss
 - **Julien** saute en parachute à Gap
 - **Mélanie** rencontre Francis Cabrel
 - **Renaud** s'entraîne avec l'équipe de France de rugby à Clairefontaine
 - **Raphaëlle** assiste au tournage de Belphégor avec Sophie Marceau
 - **Manon** rencontre Larusso à Monaco
 - **Cristelle** plonge au large de Cassis
 - **Franck-Emmanuel** moissonne les maïs
 - **Fany** passe une soirée au Lido
 - **Alexandre** survole la Bourgogne en montgolfière
- Et beaucoup d'autres rêves...

3 Une étape importante : la reconnaissance d'utilité publique

Faisant suite à une procédure d'accréditation, l'association Arc-En-Ciel a reçu en Juin 2004 le statut particulier d'association reconnue d'utilité publique. Après avoir adressé une demande, accompagnée des statuts, au ministère de l'Intérieur et avoir fait l'objet d'une instruction du dossier, cette reconnaissance lui a été accordée par décret en Conseil d'État.

C'est aujourd'hui la seule association réalisant les rêves d'enfants malades à avoir ce statut.

Cette reconnaissance d'utilité publique peut être considérée comme un label conférant à l'association Arc-En-Ciel une légitimité particulière dans son domaine d'action. Les conditions d'obtention sont strictes, il faut :

- une pratique d'au moins trois ans comme association déclarée,
- la fourniture des comptes pendant cette période et un budget conséquent,
- l'adhésion d'au moins 200 membres,
- l'intervention sur un plan national,
- des statuts conformes au modèle approuvé par le Conseil d'État.



De réels avantages fiscaux pour les donateurs, privés ou entreprises.

Les associations reconnues d'utilité publique peuvent recevoir, outre des dons manuels, des donations et des legs.

Elles font l'objet de contrôles au niveau de la gestion de leurs fonds et doivent assurer que les biens donnés ou légués sont ou seront bien affectés à leur objet.

Pour les particuliers :

- Tout don à une association reconnue d'utilité publique donne accès à une réduction d'impôts de 66 % du don dans la limite de 414 €.
- En cas de legs ou de donations, il y a une absence de fiscalité.

Pour les entreprises :

- Tout don à une association reconnue d'utilité publique donne accès à une réduction d'impôts égale à 60 % des sommes versées dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires de l'entreprise.

Maître Thierry LAFAY, Notaire, Seyssel (01)

4 Pourquoi Arc-En-Ciel ?

Avoir la possibilité de réaliser son rêve permet à l'enfant d'avoir un projet, de penser à autre chose qu'à sa maladie et de mieux prendre en charge son traitement. Réaliser son rêve constitue alors une formidable bouffée d'air pur, un moment d'évasion et de trêve face à la souffrance. Pour les médecins, c'est apporter à l'enfant un bénéfice majeur et durable.

Le but d'Arc-En-Ciel est d'apporter un billet de transport vers le monde du rêve aux enfants innocents devant la maladie. Monique et Alain Nesme sont le premier maillon d'une véritable chaîne de solidarité. De nombreuses personnes s'associent pour que chaque rêve d'enfant devienne réalité : équipes médicales, parents, artistes et anonymes, mécènes et donateurs.

Le financement du rêve est totalement pris en charge par Arc-En-Ciel.

Arc-En-Ciel permet à des enfants gravement malades de réaliser leur rêve. L'association ne prétend pas se substituer à la médecine ou agir comme antidote à la douleur. Quel que soit le stade de la maladie et sans préjuger de son évolution, Arc-En-Ciel propose simplement un intermède heureux pour les enfants et leur entourage.

En apportant cette part de rêve, l'association offre à l'enfant un moment magique dont le souvenir l'aidera à faire face à sa maladie.

Arc-En-Ciel travaille en parfaite intelligence avec les équipes médicales qui entourent les enfants de tous les centres hospitaliers de France. Tous s'accordent à dire que le travail d'Arc-En-Ciel constitue, pour les enfants malades, un soutien psychologique de grande importance.

Arc-En-Ciel prend toutes les précautions nécessaires avant le départ de l'enfant. Partout en France et dans les autres pays, Monique ou Alain Nesme (Présidents de l'association) suivent personnellement l'enfant.



Comment les enfants sont-ils choisis parmi tous ceux qui ont besoin d'Arc-En-Ciel ?

Souvent ce sont eux qui nous choisissent ! Arc-En-Ciel va les rencontrer dans les hôpitaux et collabore avec le personnel soignant qui oriente aussi certains choix.

Ensemble, offrons du bonheur aux enfants qui souffrent



5 Les parrains

Des parrains au grand cœur !

Sophie Marceau et Nicolas Hulot parrainent l'association Arc-En-Ciel depuis 1991.



Sophie Marceau - Marraine



« L'association Arc-En-Ciel a compris qu'il était important d'écouter ces enfants qui savent rêver et s'émerveiller. Ils ont 6, 10, 15 ans, ils rêvent de voir des loups, de visiter les coulisses d'un théâtre, de faire un saut en parachute... La dévotion et les efforts d'Arc-En-Ciel afin de rendre la vie un peu plus belle à des enfants confrontés à une réalité douloureuse, ne peuvent que forcer l'admiration et donner l'envie de suivre cet exemple. Pour certains c'est une goutte d'eau dans l'océan... mais l'océan n'est fait que d'une multitude de gouttes d'eau ! Je pense à tous ces enfants pour qui vous avez déjà accompli des miracles et à ceux qui comptent sur vous dans l'avenir. »

Nicolas Hulot - Parrain



« Pour ces enfants pour qui la maladie est une entrave au temps, l'instant présent est ce qu'il y a de plus précieux. Y semer quelques couleurs, quelques lumières, quelques sourires est bien le moins que l'on puisse faire pour que rêves et désirs se confondent, l'espace d'un moment, dans une réalité heureuse. Cette initiative exemplaire vaut d'être soutenue sans aucune retenue. »



Lorie - Ambassadrice d'Arc-En-Ciel

Venez nous rejoindre et aidons-les tous ensemble à réaliser leurs rêves pour qu'après la pluie, le soleil apparaisse enfin, comme un joli arc-en-ciel.

Ensemble, offrons du bonheur aux enfants qui souffrent



6 Comment nous aider ?

Un peu de vous,
c'est beaucoup
pour eux...

Arc-En-Ciel

BP 17 - 01420 SEYSSEL

Tél. : 04 50 56 20 01

Fax : 04 50 59 04 48

www.arc-en-ciel.com

Aidez l'association Arc-En-Ciel,
par des dons déductibles des impôts,
par des subventions,
et en parlant d'Arc-En-Ciel autour de vous.

CONTACTS PRESSE

Véronique CERRUTI

Bénévole Responsable des relations presse

veronique@arc-en-ciel.com

Tél. portable 06 09 89 17 50

Tél. fixe 01 46 03 97 38

© Arc-En-Ciel - L'utilisation
des photos est strictement
interdite sans autorisation.

Ensemble, offrons du bonheur aux enfants qui souffrent

